

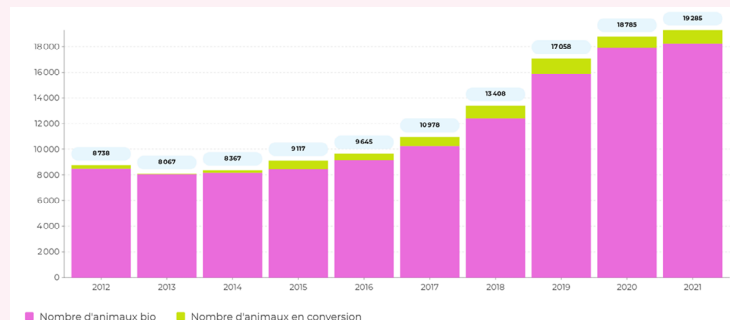
Cette note faite suite à la rencontre des opérateurs économiques de la filière porcine bio des Pays de la Loire le 8 septembre 2022.

DONNÉES NATIONALES

Ralentissement de la progression de la production en 2021

- Une forte progression de la production à partir de 2018 s'est poursuivie sur 2019 et 2020,
- En 2021, la progression continue avec les nouveaux acteurs, les historiques ont reporté les nouveaux projets, le temps que le marché progresse de nouveau : 1000 truies en conversion en 2021.

ÉVOLUTION DES CHEPTEL BIO OU EN CONVERSION (FRANCE ENTIÈRE - TRUIES)

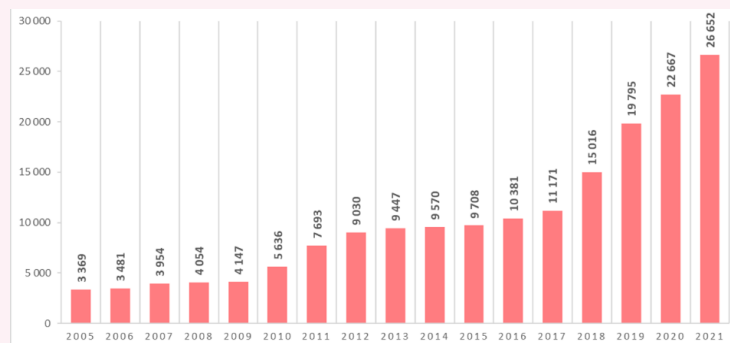


SOURCE : AGENCE BIO / ORGANISME CERTIFICATEURS

Abattage toujours en forte progression en 2021

- Abattages en forte progression depuis 2019, +18% d'abattage de porcs bio en 2021 avec 26 652 tonnes vs de 2020
- La GMS reste le principal débouché avec 10697 tonnes

ÉVOLUTION DES TONNAGES ABATTUS



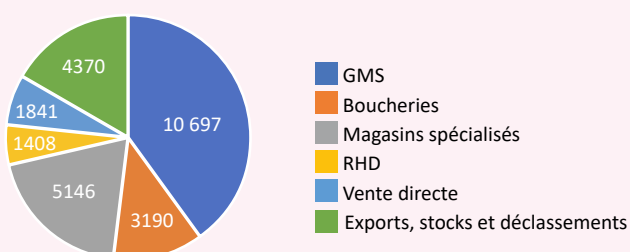
SOURCE : COMMISSION BIO INTERBEV – INAPORC

Débouchés des porcs biologiques en tonnes abattages en 2021

- La grande et moyenne surface (GMS) reste le principal débouché avec 10697 tonnes malgré une baisse de 10% par rapport à 2020,
- Les magasins spécialisés bio (MSB) sont en progression de 3,2% avec 5146 tonnes,
- Les exports stocks sont de 4370 tonnes, non comparable avec des données précédentes ils ont permis de réguler les flux,
- Le réseau des artisans bouchers a utilisé 3190 tonnes en progression de 8,3%.
- La CRHDD (restauration hors domicile) est en hausse de 23% mais l'écart avec l'année 2020 est difficilement analysable vu que la plupart des restaurants ont connu plusieurs périodes de fermeture,
- Début 2022 : tous les secteurs sont concernés par la baisse de débouchés, sauf la RHD. Consommation de charcuterie qui diminue.

En conventionnel également. Seul le jambon ne diminue pas trop. Il faut analyser plus finement les causes des baisses de consommation. Quel(s) facteur(s) peuvent en être responsables comme l'inflation, les arbitrages de budgets des ménages sur d'autres postes comme les énergies, les loisirs,... ou encore le choix d'autres labels, d'autres circuits d'achats comme le discount.

DÉBOUCHÉS DU PORC BIOLOGIQUE EN 2021 EN TEC



SOURCE : COMMISSION BIO INTERBEV – INAPORC

ÉVOLUTION DES DÉBOUCHÉS POUR LE PORC BIOLOGIQUE (2021/2020)

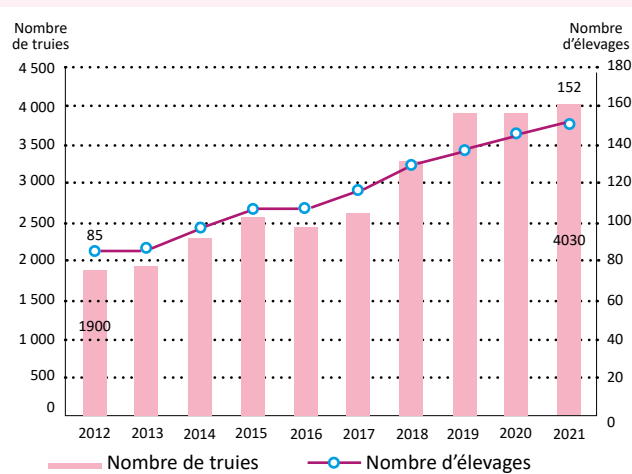
GMS	-10.0%
BOUCHERIE	8.3%
MAGASINS SPÉCIALISÉS	3.2%
RHD	23.0%
VENTE DIRECTE	8.0%
EXPORTS, STOCKS ET DÉCLASSEMENTS	RAS

Légère hausse de la production ligérienne

- ▶ + 4,8% d'élevages en porc bio vs de 2020,
- ▶ + 3,5% de nombres de truies vs de 2020,
- ▶ - 3,4% des effectifs de porcs ligériens sont en bio en 2021,
- ▶ 5 arrêts de certification bio avec en parallèle 12 nouveaux ateliers.



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLEVAGES PORCINS ET DU NOMBRE DE TRUIES EN BIO ET EN CONVERSION EN PAYS DE LA LOIRE



SOURCE : ORAB PAYS DE LA LOIRE

Des petits et des grands ateliers

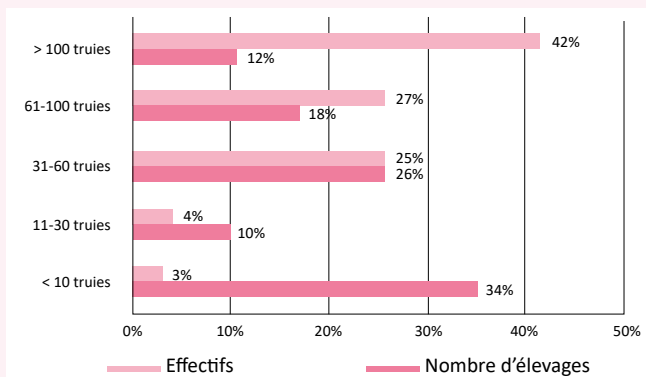
Nous avons une grande diversité au niveau de la taille des élevages. Avec une dominante d'engraisers (75), ensuite des naisseurs engraisers (61) et après des naisseurs (16).

▶ La taille des fermes en porc bio en Pays de la Loire :

- 52 Truies chez un naisseur,
- 61 Truies chez un naisseur engraisseur,
- SAU moyenne = 78 ha.

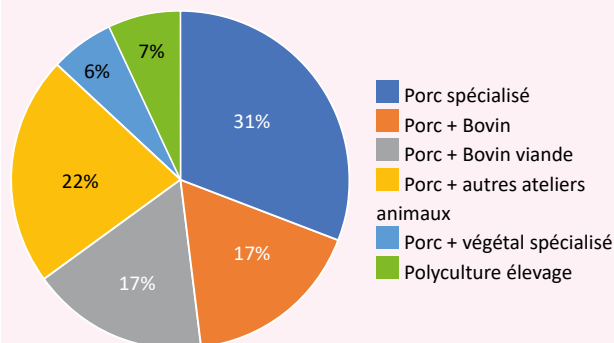
▶ En 2020, parmi les exploitations produisant du porc bio, 69% associent cet élevage à une autre production (polyculture, élevage bovin allaitant et laitier notamment).

RÉPARTITION DES ÉLEVAGES BIO ET DES TRUIES BIO SELON LA TAILLE DES ATELIERS EN 2021 EN PAYS DE LA LOIRE



SOURCE : ORAB PAYS DE LA LOIRE

LES ORIENTATIONS DE PRODUCTION DES EXPLOITATIONS AYANT DES PORCS BIO EN 2021



SOURCE : ORAB PAYS DE LA LOIRE



Les principales évolutions du règlement bio

- ▶ Tous les animaux doivent être d'origine biologique, il reste toutefois des dérogations possibles, avec en 2035 la fin des dérogations.
- ▶ Création d'une base de données "animaux" (FIBL) qui comportera les données quantitatives par espèce, nombre d'animaux disponibles, statut sanitaire avec un nouveau système à partir de 2023.
- ▶ Amélioration du bien-être animal : diminution des mutilations, adaptation des bâtiments, accès extérieur pour tous les animaux. Demandes de dérogations sont gérées désormais par l'INAO.
- ▶ Castration : la seule opération autorisée sur les porcs est la castration réalisée avant l'âge de 7 jours. Une anesthésie et une analgésie doit être utilisée.
- ▶ Le délais de mises aux normes des bâtiments avec une courette entièrement couverte est désormais le 1^{er} janvier 2024. Pour plus d'informations : <https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/reglementation-batiments-porcs-bio/>.
- ▶ L'alimentation biologique des porcs est renforcée : évolution du seuil d'autonomie alimentaire où on passe de 20% à 30% pour 2022, suppression progressive de la dérogation 5% de matières protéiques. Le C2 acheté passe de 30 à 25% dans la ration, les levures ne sont plus comptabilisées dans les 5% de matière protéique, et le lait en poudre AB ne doit contenir que des MP animales.
- ▶ Produits de nettoyage et de désinfection pour les productions animales, pour l'instant l'ancienne annexe 7 du règlement 889 est encore valable. La nouvelle annexe 7 sur les produits de nettoyage va arriver.

Le guide de lecture est sous format Excel, avec les dates de modification dans les colonnes de gauche, document disponible sur le site de l'INAO.

<https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Agriculture-biologique>

ENJEUX DE LA FILIÈRE

- ▶ **Gérer les volumes de production** (maîtrise de l'offre, innovation de la gamme de produits...).
- ▶ **Optimiser l'équilibre matière** pour valoriser l'ensemble de la carcasse.
- ▶ **Porter un message commun sur le respect de la loi Egalim** entre les acteurs de la filière bio pour accompagner et respecter les 20% minimum de produits bio en restauration collective. Cet argent publique doit être ciblé vers cette transition écologique.
- ▶ **Communiquer sur les aménités de la bio** (climat, enjeu eau (quantité et qualité), biodiversité, préservation des sols, bien-être animal, ...)

LES ACTEURS EN PAYS DE LA LOIRE

Les acteurs de la production en porc bio sont nombreux en Pays de la Loire.

STRUCTURE	CONTACTS	MAILS
AGRIAL	Sarah HAMARD	s.hamard@agrial.com
BIODIRECT	Pascal PETIT Lionel CARLO	technicien@porcbiologique.fr lcarlo@porcbiologique.fr
COOPERL	Christophe MARCHAND	christophe.marchand@cooperl.com
E BIO UNÉBIO	Ludivine ENGOULVENT	ludivine.engoulvent@unebio.fr
PORC BIO ATLANTIQUE	Franck GIRAUD	f.giraud@porcineo.fr
TERRENA	Bertrand ROUSSEL	broussel@terrena.fr

Il existe par ailleurs des transformateurs régionaux qui proposent une gamme bio, par exemple Bahier, Cosme, Fleury Michon.

INTERBIO des Pays de la Loire

Association à vocation régionale et interprofessionnelle qui regroupe et fédère les acteurs de la filière bio, du champ à l'assiette : Producteurs, Transformateurs, Distributeurs, Consommateurs, Fournisseurs de Biens et services, Chambres consulaires. Ses missions s'articulent autour de 2 axes : le développement du marché bio régional et la communication auprès des professionnels et des consommateurs.



Pôle Régional Bio - 9 rue André Brouard
CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
contact@interbio-paysdelaloire.fr

www.interbio-paysdelaloire.fr



CAB Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

Association qui accompagne le développement de la bio en Pays de la Loire, dans le respect des producteurs et des valeurs de la bio. Nos objectifs : intégrer la bio dans les politiques publiques, développer de l'appui technique, développer des filières équitables, avec implication des producteurs. La CAB fédère les cinq groupements départementaux : GAB 44, GABANjou, CIVAM Bio 53, GAB 72 et GAB 85 (Membre de la FNAB).



Pôle Régional Bio - 9 rue André Brouard
CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
cab.productions@biopaysdelaloire.fr

www.biopaysdelaloire.fr

Avec le soutien financier de :

